

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION



Tél : 02.98. 81.10.04

www.lenivot.net



loperec@cneap.fr



Le Nivot, 29590 Lopérec

POUR SUIVRE
NOS AVENTURES



DURÉE – RYTHME

- Formation complète sur 12 mois :
 - Au Nivot : 16 semaines – 550 heures

DÉBOUCHÉS

Conducteur d'engins agricoles

FRAIS DE FORMATION ET RÉMUNÉRATION

Formation en apprentissage - statut salarié

Formation prise en charge par la branche professionnelle

PUBLIC – PRÉ-REQUIS

- Cette formation s'adresse aux candidats adultes justifiants d'un diplôme agricole de niveau V équivalent (CAP, BEP, BP)
- L'employeur doit disposer d'un parc de matériels permettant au salarié de réaliser des travaux variés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation tout au long de la formation en 3 unités capitalisables (3 UC) :
 - théorique au centre
 - pratique en situation professionnelle
 - devant un jury professionnel

AU PROGRAMME

- Conduite en sécurité des engins agricoles
- Maintenance de premier niveau du tracteur agricole
- Utilisation, réglage et maintenance du matériel d'épandage de semis
- Utilisation, réglage et maintenance du matériel de travail du sol et d'entretien des cultures
- Utilisation, réglage et maintenance du matériel de fenaison et de récolte des céréales
- Matériel d'ensilage
- Outils d'aide à la conduite, électronique embarquée
- Soudure, hydraulique, électricité

OBJECTIFS

- Conduire en toute sécurité les engins agricoles
- Utiliser, régler et entretenir le matériel de culture et de récolte avec un grand niveau d'autonomie
- Entretenir et assurer la maintenance du tracteur
- Assurer la gestion et le suivi des chantiers
- Organiser son atelier mécanique